

ARRETE N° 01 / 2010 / CSA

Service : Pôle Stratégie

Fixant la composition de la Conférence de la Santé et de
l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et
Saint-Martin

**LE DIRECTEUR DE L'AGENCE
DE SANTE DE LA GUADELOUPE,
SAINT BARTHELEMY ET SAINT MARTIN**

<<<>>>

Vu le code de la Santé Publique et notamment ses articles L. 1432-4, L.1434-3, L.1434.4 et L 1434-17 ,

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2010-331 du 25 mars 2010 portant extension et adaptation aux collectivités régies par l'article 74 de la constitution à la Nouvelle Calédonie, aux Terres Australes et Antarctiques françaises ainsi qu'à la Réunion et à la Guadeloupe des dispositions de la loi n° 2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

Vu le Décret n° 2010-345 du 31 mars 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélémy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon.

Vu le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie.

Vu le décret n° 2010-765 du 7 juillet 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélémy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon.

Vu le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie.

Vu les propositions des organismes concernés.

ARRETE

Article 1^{er} : La conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin est composée ainsi qu'il suit :

I – MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE

Collège 1 - Représentants des collectivités territoriales

a) Représentants du Conseil Régional (3)

- Titulaire : M. André ATALLAH, Conseiller Régional
Suppléant : Mme Gabrielle GUSTAVE-DIT-DUFLO, Conseillère Régionale
- Titulaire : Mme Héléne VAINQUEUR-CHRISTOPHE, Conseillère Régionale
Suppléant : Mme Roberte MERI-CINGOUIN , Conseillère Régionale
- Titulaire : Mme M-Yveline PONCHATEAU-THEOBALD, Conseillère Régionale
Suppléant : Mme Josette BOREL-LINCERTIN, Conseillère Régionale

b) Représentants du Conseil Général (1)

- Titulaire : M. Jacques GILLOT, Président du Conseil Général ou son représentant
- Suppléant : M. Jacques BANGOU, Conseiller Général

c) Représentants des groupements de communes (3)

- Titulaire : M. Richard YACOU, Communauté des communes du Nord Basse-Terre
Suppléant : Mme Liliane BAJAZET, Communauté des communes du Nord Basse-Terre
- Titulaire : M. René-Claude MONROSE, Communauté des communes du Sud Basse Terre
Suppléant : M. Christian ROLLE, Communauté des communes du Sud Basse Terre
- Titulaire : Mme Maguy CELIGNY, Cap Excellence - Pointe à Pitre
Suppléant : M. Max BYRHAM, Communauté de communes Nord Grande Terre

d) Représentants des communes (3)

- Titulaire : Mme Lucie SOULARD, Adjointe au maire de La Désirade
Suppléant : Mme Jeanine DEVARIEUX, conseillère municipale - Mairie de La Désirade

2 représentants vacants

e) Président du Conseil Territorial de Saint Martin ou son représentant (1)

- Titulaire : M. Frantz GUMBS, Président du Conseil Territorial ou son représentant
Suppléant :

f) Monsieur le Président du Conseil Territorial de Saint Barthélemy (1)

- Titulaire : M. Bruno MAGRAS, Président du Conseil Territorial
Suppléant : Mme Nicole GREAUX, Conseillère territoriale

Collège 2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux

a) Représentants des associations agréées (6)

- Titulaire : Mme Nathalie CLEMENT, Coordonnatrice délégation Saint-Martin
Suppléant : Mme Angéline POTTIER, Coordonnatrice psycho-sociale des ACT de Saint-Martin
- Titulaire : Mme Carole BOREL, Maternité Consciente
Suppléant : Mme Béatrice DATIL, Maternité Consciente
- Titulaire : M. Max MELLIN, Président de l'Association Entraide Gwadeloup'
Suppléant : M. Jacques MINACHY, Directeur de l'Association Entraide Gwadeloup'
- Titulaire : Mme France-Aimée REMY, UDAF
Suppléant : Mme Michèle PAULOBY, Vice-Présidente de la Ligue contre le Cancer, Comité Guadeloupe

- c) Représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, commerçants, et professions libérales (1)
 - Titulaire : M. Henry NAGAPIN, Chambre de Commerce et d'Industrie de Pointe-à-Pitre, Secrétaire au bureau, Clinique des Eaux-Claires
 - Suppléant : M. Daniel, DRUMEAUX Membre élu - Pharmacie Centre Médical Boisripeaux
- d) Représentant des organisations syndicales représentatives des entreprises et exploitants agricoles (1)
 - Titulaire : Mme Mauricia RANGASSAMY, Chambre d'Agriculture
 - Suppléant : M. Patrick GOTTE, Chambre d'Agriculture

Collège 5 - Représentants des acteurs de la cohésion sociale et de la protection sociale

- a) Représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité (2)
 - Titulaire : Mme Isabelle ROUIN, Maison Saint-Vincent de Paul
 - Suppléant : Mme Marie-Line LUDGER, Maison Saint-Vincent de Paul
 - Titulaire : M. Henri BALTIDE, Maison Saint-Vincent de Paul
 - Suppléant : Mme Jocelyne PIGEONNEAU, Maison Saint-Vincent de Paul
- b) Représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (2)
 - Titulaire : M. Louis ARCHIMEDE, CGSS
 - Suppléant : Mme Ketty GOMBAULD, CGSS
 - Titulaire : M. Alain CASTORIX, CGSS
 - Suppléant : Mme Eliane VITALIS-MAVAKALA, CGSS
- c) Représentant de la Caisse d'Allocations Familiales (1)
 - Titulaire : M. Gabriel LATCHIMY, CAF
 - Suppléant : Mme Louissette JULIEN-SERAC, CAF
- d) Représentant de la Mutualité française (1)
 - Titulaire : M. Désir ELIOT, Mutualité française
 - Suppléant : M. Pulchéry MATHURIN, Mutualité française

Collège 6 - Représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

- a) Représentants des services de santé scolaire et universitaire (2)
 - Titulaire : M. Patrick ROBELOT, Infirmier conseiller technique
 - Suppléant : Mme Maryse CAMPRASSE
 - Titulaire : Dr Michèle GUDUFF, Conseiller médical rectorat
 - Suppléant : Dr Nicole NIRDE
- b) Représentants des services de santé au travail (2)
 - Titulaire :
 - Suppléant :
 - Titulaire :
 - Suppléant :

c) Représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile (2)

- Titulaire : M. Louis GALANTINE, Conseiller Général
Suppléant : M. Jacques ANSELME, Conseiller Général
- Titulaire : Dr Claudine CHATAIGNE HIBADE, Directeur adjoint de la Direction de l'Enfance et de la Famille
Suppléant : Dr Viviane BERDIER, Sous-directeur chargé de la Protection Maternelle Infantile

d) Représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale (2)

- Titulaire : Mme Ketty KARAM, AGWADEC
Suppléant : Dr Marilyn LACKMY-POR-LIS, AGDPM
- Titulaire : M. Max PETIT-PHAR, APIPD-GPE
Suppléant : Mme Maryse ALBERI-SSOSSE, Association Libellule

e) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche (1)

- Titulaire : Mme Pascale MELOT, Directrice de l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé)
Suppléant : Dr Max THEODORE, Président ORSAG (Observatoire régional de la santé de Guadeloupe)

f) Représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L 141-1 du code de l'environnement (1)

- Titulaire : Mme Pauline COUVIN-ASDRUBAL, URAPEG
Suppléant : M. Gervais CITADELLE, URAPEG

g) représentant Saint Martin (1)

- Titulaire :
Suppléant :

h) Représentant Saint Barthélémy (1)

- Titulaire : Mme Corinne FEBRISSY , Conseillère Territoriale
Suppléant : Mme Rose-Marie TOUTOUTE-FAUCONNIER, Conseillère Territoriale

Collège 7 - Représentants des offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements publics de santé dont au moins 3 présidents de CME de CH et de CHU et psychiatrie (5)

- Titulaire : M. Patrick HOUSSEL, Directeur Général CHU Pointe à Pitre-Abymes
Suppléant : M. Francis FARANT, Directeur du CH Montéran
- Titulaire : M. Christian CELESTE, Directeur du CHBT
Suppléant : M. Jean GIRARD, Président du conseil d'administration CH Ste Marie, Marie-Galante
- Titulaire : - Dr Jacques SALIN, Président CME CHU Pointe à Pitre-Abymes
Suppléant : Dr Lucien LACAVE, Président CME Hop Capesterre Belle Eau
- Titulaire : Dr Jacques CHEVALLIER, Président CME CHBT
Suppléant : Dr David CANOPE, Président CME Hop L D Beuperthuy
- Titulaire : Dr Ibrahim ABOUD, Président CME CH Montéran
Suppléant : Dr Jean-Paul BANOS, Président CME CH St Martin

b) Représentant des établissements privés de santé à but lucratif dont au moins 1 président de CME (2)

- Titulaire : Dr Pierre SAINTE-LUCE, directeur de la clinique KALANA, Président de la FHP Guadeloupe
Suppléant : Dr Jean-Claude PIERROT, Directeur Général de la Polyclinique -Les Abymes
- Titulaire : Dr Cyrille AVIDOR, Président CME Clinique Les Eaux-Clares
Suppléant : Dr Jean-Pierre CLOTILDE, Clinique Eaux-Marines - Le Moule

c) Représentants des établissements privés à but non lucratif dont au moins 1 président CME (2)

- Titulaire : M. Daniel SENE, Fédération des Etablissements Hospitaliers d'Aide à la Personne (FEHAP)
Suppléant : Dr Mangué Nabi TOURE, FEHAP
- Titulaire : Dr Henri MERAULT, FEHAP, Président CME AUDRA
Suppléant : M. Jacques DUCROS, FEHAP

d) Représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile (1)

- Titulaire : Dr Marie-Christine LABOUREL, FNEHAD
Suppléant : M. P. LAMBRUSCHINI, FNEHAD

e) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées (4)

- Titulaire : M. Guy MEPHON, Président Association EPHPHETA
Suppléant : Mme Lina LABBE, Directrice du SESSAD « René Haltebourg »
- Titulaire : Mme Roberte HAMOUSIN-METREGISTRE, Déléguée Régionale et Présidente ADSEA
Suppléant : Mme Line CITEE-SABLON, Directrice Générale ADSEA
- Titulaire : M. François JEAN-MARIE, Président ADAPEI
Suppléant : M. Jean-Yves COQUILLAS, Trésorier ADAPEI
- Titulaire : M. Gilbert CONGRE, DGS APAJH
Suppléant : Mme Liliane LOBEAU, Directrice ESAT Horizon

f) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institution accueillant des personnes âgées (4)

- Titulaire : M. Sébastien TOURNEBIZE, Clinique de Choisy
Suppléant : Mme Claire CHARLES-DELAMOUR, Alliance Antillaise Services Les Pervenches
- Titulaire : M. Robert SILO, Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité, FEHAP
Suppléant : M. Didier MARCHEGUAY, FEHAP
- Titulaire : M. Hélain SAHAI, UNA Guadeloupe
Suppléant : Mme Marie-Flore DORVILLE, UNA Guadeloupe
- Titulaire : M. Serge LAVEL, Directeur du Centre Gérontologie Raizet
Suppléant : M. Dominique THEOPHILE, Président du Conseil de surveillance Centre Gérontologie Raizet

g) Représentants des institutions accueillant des personnes en difficulté sociale (1)

- Titulaire : M. Harry DIADO, Association pour l'Aide à l'Enfance et à l'Adolescence, Directeur service des équipes prévention spécialisée et insertion
Suppléant : M. Philippe ANGELE, Association pour l'Aide à l'Enfance et à l'Adolescence Directeur Centre d'Accueil Spécialisé

h) représentant des responsables des centres de santé, maisons de santé et pôles de santé (1)

- Titulaire : M. Laurent JACOBY-KOALY, AGREXAM
Suppléant : Mme Loretta ANAIS, Les Liaisons Dangereuses – Sida

i) représentant des réseaux de santé (1)

- Titulaire : Dr Lucie CORDEAU, Réseau Asthme de la Guadeloupe
Suppléant : Dr Marie-Alice MOUNOUCHEY, Réseau Asthme de la Guadeloupe

j) représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins (1)

- Titulaire : Dr Jean-Claude GBENOU, ADGUPS
Suppléant : Dr Pierre THICOT, ADGUPS

k) Médecin responsable de SAMU ou SMUR (1)

- Titulaire : Dr Stéphane PELCZAR, SMUR CHBT
Suppléant : Dr Jean-Louis LUPERON, SAMU CHU

l) Représentant des transporteurs sanitaires (1)

- Titulaire : M. Franck LASSERRE, Président du Syndicat Interdépartemental Antilles-Guyane des Entreprises de Transports Sanitaires)
Suppléant : M. Patrick JARNAC, Président de l'ATSU

m) Représentant des services départementaux d'incendie et de secours (1)

- Titulaire : M. Elie CALIFER, Conseiller Général
Suppléant : M. Jean BARDAIL, Conseiller Général

n) représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé (1)

- Titulaire : Dr Jean-Marc BOULANGER, CHU
Suppléant : Dr Michel EYNAUD, CHM

o) Unions régionales des professionnels de santé (en attente) (6)

- Titulaire : Dr Guy URSULE, URMLG
Suppléant : Dr Marie-Hélène DOENS, URMLG
- Titulaire : Dr Simone SEJOR, URMLG
Suppléant : Dr Catherine BOURGEOIS, URMLG
- Titulaire : M. Guy MARIE-LUCE, SDILG-FNI
Suppléant : M. Patrick DOLLIN, SDILG-FNI
- Titulaire : Mme Pierrette MEURY, SNIIL
Suppléant : M. Patrick MARIE-JEANNE, SNIIL
- Titulaire : Dr Marie-Aline FARAUX, Syndicat régional des Médecins Radiologues de Guadeloupe
Suppléant : M. Edouard DELTA, Syndicat Départemental des Pharmaciens
- Titulaire : Dr Hervé CUSENIER, Syndicat National des Chirurgiens Dentistes
Suppléant : Mme Katia ADENET-GALBAS, Syndicat régional Des Orthophonistes de la Guadeloupe

p) Représentant de l'ordre des médecins (1)

- Titulaire : Dr Yrlande FRANCOIS, ordre des médecins
Suppléant : Dr Michel GELARD-THOMACHOT, ordre des médecins

q) Représentant des internes (1)

- Titulaire : Président de l'Association des Internes de Médecine Antilles-Guyane
Suppléant :

Collège 8 - Personnalités qualifiées (2)

- Mme Antoinette FIATA, Directrice du foyer de vie Le Pélican
- M. Firmin LODIN, Président CA CGSS

II – MEMBRES AYANT VOIX CONSULTATIVE

Avec voix consultative

- M. le Préfet de région
- M. le Préfet délégué de Saint-Barthélemy - Saint-Martin
- M. le Président du Conseil Economique et Social Régional

Chefs des services de l'Etat en région

- M. le Recteur de l'Académie de Guadeloupe
- M. le Directeur des Affaires Culturelles
- M. le Chef de Service Régional chargé de la Cohésion Sociale
- M. le Chef de Service Régional chargé du Travail et de l'Emploi
- M. le Chef de Service Régional chargé de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- M. le Chef de Service Régional chargé de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- M. le Chef de Service Régional chargé des Affaires de la Mer
- M. le Directeur Régional des Finances Publiques
- Le Directeur Général de l'Agence de Santé
- Le Président RSI, M. Roger FRANCOIS ou représentant, Mme Evelyne VERGE-DEPRE

Article 2 : La conférence régionale de la Santé et de l'autonomie organise ses travaux au sein des commissions suivantes :

- 1 commission permanente
- 3 commissions spécialisées
- 1 formation spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé

Dont les membres seront désignés lors de la réunion d'installation de la commission de la santé et de l'autonomie de Guadeloupe, Saint Martin et Saint Barthélemy

Article 3 : La Directrice Générale de l'Agence de Santé de la Guadeloupe, Saint Martin et Saint Barthélemy est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Gourbeyre, le 12 OCT. 2010

La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé

